

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 863****22 août 2003****SOMMAIRE**

Accordhotel S.A., Luxembourg .....	41386	D.L. Partnership Fontenay Esterel S.A., Senningerberg .....	41408
AIG European Real Estate Finance, S.à r.l., Luxembourg .....	41387	D.L. Partnership Fontenay Esterel S.A., Senningerberg .....	41409
Alkor-Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .....	41411	D.L. Partnership Interconstruction S.A., Senningerberg .....	41410
Alvéole S.A., Luxembourg .....	41387	D.L. Partnership Interconstruction S.A., Senningerberg .....	41411
Andava Holding S.A., Luxembourg .....	41387	D.L. Partnership Rivesaltes S.A., Senningerberg ..	41417
Audemars Microtec Luxembourg Holding S.A., Luxembourg .....	41388	D.L. Partnership Rivesaltes S.A., Senningerberg ..	41418
Audition International S.A., Luxembourg .....	41390	Dafofin Five S.A., Luxembourg .....	41403
BATP S.A., Luxembourg .....	41388	Dafofin Four S.A., Luxembourg .....	41403
Balmat S.A., Luxembourg .....	41391	Dafofin Six S.A., Luxembourg .....	41404
Bellbird S.A., Luxembourg .....	41391	Dafofin Three S.A., Luxembourg .....	41403
Betsy S.A., Luxembourg .....	41392	Dafofin Two S.A., Luxembourg .....	41393
Bianchi 1770 Group S.A., Luxembourg .....	41392	Diga Consulting S.A., Luxembourg .....	41420
Borg Luxembourg S.A., Luxembourg .....	41399	Digicap S.A., Luxembourg .....	41406
Borg Luxembourg S.A., Luxembourg .....	41402	Digicap S.A., Luxembourg .....	41407
Breat S.A., Luxembourg .....	41393	Dipylon S.A., Luxembourg .....	41421
Brevet 2000 Holding S.A., Luxembourg .....	41393	Dragomar S.A.H., Luxembourg .....	41418
Business and Leisure S.A., Luxembourg .....	41402	Dragomar S.A.H., Luxembourg .....	41419
CAMCA Réassurance S.A., Luxembourg .....	41420	Dragon S.A., Luxembourg .....	41420
Cargolux Airlines International S.A., Niederanven ..	41379	Duferco Industrial Investment S.A., Luxembourg ..	41409
Clamax Investment S.A., Luxembourg .....	41405	E.I.A. European Investment Association S.A.H., Luxembourg .....	41414
Clipperton S.A., Luxembourg .....	41424	E.T.T. European Trade and Transport S.A., Luxembourg .....	41412
Colleoni S.A., Luxembourg .....	41424	Eden Partners S.A., Luxembourg .....	41407
Compagnie Financière St. Exupéry S.A., Luxembourg .....	41424	EFF Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .....	41418
Comura S.A., Luxembourg .....	41414	EFFE Luxembourg S.A., Luxembourg .....	41380
Comura S.A., Luxembourg .....	41416	Elefant S.A., Luxembourg .....	41420
Copart Invest S.A., Luxembourg .....	41421	EM Finance Holding S.A., Luxembourg .....	41391
Cored International Holding S.A., Luxembourg ..	41423	EMFG Holding S.A., Luxembourg .....	41379
Cored International System Holding S.A., Luxembourg .....	41422	Empfang Invest S.A., Luxembourg .....	41405
Cored S.A., Luxembourg .....	41423	Empfang Invest S.A., Luxembourg .....	41405
Cornelio S.A., Luxembourg .....	41422	Epifarm S.A., Luxembourg .....	41416
Creativity Property S.A., Luxembourg .....	41422	EuroEnergie, S.à r.l., Godbrange .....	41393
Crolux Shipping Co S.A., Luxembourg .....	41421	European Airport Services S.A., Luxembourg ...	41413
D.L. Partnership Fontenay Chartreuse S.A., Senningerberg .....	41389	European Oil Fields Services S.A., Luxembourg ..	41412
D.L. Partnership Fontenay Chartreuse S.A., Senningerberg .....	41390	European Real Estate Venture S.A., Luxembourg ..	41413

European Shipping S.A.H., Luxembourg . . . . .	41407	Nina Finance S.A., Luxembourg . . . . .	41409
European Technology System S.A., Luxembourg .	41413	Novacap Luxembourg (Participation 1) S.C.A.,	
Eventus S.A., Luxembourg . . . . .	41412	Münsbach . . . . .	41385
F1 Napier S.A., Luxembourg . . . . .	41409	One S.A., Luxembourg . . . . .	41403
Fine Gold Invest S.A., Luxembourg . . . . .	41411	Padme Investment S.A., Luxembourg . . . . .	41406
Freelance Resources S.A., Luxembourg . . . . .	41388	Pamina International S.A., Luxembourg . . . . .	41392
Fridge Finance Company S.A., Luxembourg . . . .	41386	Perfecta Küchen S.A., Dudelange . . . . .	41392
Galilée Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	41378	Pitcairns Finance S.A., Luxembourg . . . . .	41411
HSH Nordbank International S.A., Luxembourg . .	41379	R.B.I.C. S.A., Luxembourg . . . . .	41390
HTB Airports S.A., Luxembourg . . . . .	41388	Reef Investissement S.A., Luxembourg . . . . .	41402
I & P S.A., Luxembourg . . . . .	41404	Sacma International Group S.A., Luxembourg . . .	41423
Immofor S.A., Luxembourg . . . . .	41404	Safag S.A.H., Luxembourg . . . . .	41416
Immofor S.A., Luxembourg . . . . .	41406	Schmitz, S.à r.l., Mersch . . . . .	41405
Jones Lang Lasalle Finance Luxembourg S.N.C.,		Sefinlux S.A. . . . .	41404
Luxembourg . . . . .	41394	Seramans S.A., Luxembourg . . . . .	41404
Jones Lang Lasalle Finance Luxembourg S.N.C.,		Sun Microsystems Luxembourg, S.à r.l., Capellen .	41422
Luxembourg . . . . .	41399	TECPRO Technology & Process S.A., Luxembourg	41406
Logamo S.A., Luxembourg . . . . .	41380	TECPRO Technology & Process S.A., Luxembourg	41407
Lux-Fonte S.A., Kopstal . . . . .	41378	Thaleya S.A., Luxembourg . . . . .	41386
Luxor 2 S.A., Luxembourg . . . . .	41412	Two I.C. Finance S.A., Luxembourg . . . . .	41405
Luxprescom, S.à r.l. . . . .	41406	Union of Advanced Technologies S.A., Luxem-	
Montene Holding S.A., Luxembourg . . . . .	41413	burg . . . . .	41421

**LUX-FONTE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8181 Kopstal, 54, rue de Mersch.  
R. C. Luxembourg B 93.401.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 7 juillet 2003*

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Jean-Jacques Soisson de sa fonction d'Administrateur de la société et décide de coopter Monsieur Bertrand Michels au poste d'Administrateur en remplacement de l'Administrateur sortant dont il terminera le mandat.

La présente résolution reste soumise à la ratification de l'Assemblée Générale des actionnaires dans sa prochaine réunion.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour LUX-FONTE S.A.*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07215. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043968.3/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

**GALILEE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 54.888.

*Résolutions du Conseil d'Administration prises par voie circulaire le 26 février 2003*

Le Conseil d'Administration décide:

- d'accepter la démission de Monsieur Jean-Claude Marchet en tant qu'Administrateur du Conseil d'Administration.
- de coopter, avec effet au 26 février 2003, Messieurs Pascal Savy comme Président du Conseil d'Administration et Jean Werenne comme Administrateurs en remplacement de Messieurs Christian de Mailly Nesle et Arnaud Dubois, démissionnaires.
- de proposer à la prochaine Assemblée Générale Statutaire de ratifier la cooptation de Messieurs Pascal Savy et Jean Werenne.
- que Pascal Savy et Jean Werenne terminent les mandats de leurs prédécesseurs.

Extraits certifiés sincères et conformes

*Pour GALILEE FUND*

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2003, réf. LSO-AD03162. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(044072.3/526/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

**HSH NORDBANK INTERNATIONAL, Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.  
H. R. Luxembourg B 14.784.

*Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung von 7. Juli 2003 in Luxemburg*

I. Herr Ulrich Ellerbeck ist zusätzlich Mitglied des Verwaltungsrates.

Luxembourg, den 7. Juli 2003.

HSH NORDBANK INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06492. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043390.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

**CARGOLUX AIRLINES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2990 Niederanven, Aéroport de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 8.916.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 10 juillet 2003*

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 juillet 2003 que Monsieur Robert Arie Driesse van de Weg, demeurant à Niederanven, est nommé Directeur général adjoint du département Vente et Marketing en remplacement de M. Ulrich Ogiermann.

Par conséquent, le Comité Exécutif se compose à compter du 10 juillet 2003 comme suit:

Ulrich Ogiermann	President & CEO President of the Executive Committee
David Arendt	Executive Vice President & CFO
Robert Van de Weg	Senior Vice President Sales & Marketing
Jean-Claude Schmitz	Senior Vice President Maintenance & Engineering
Eyjolfur Hauksson	Senior Vice President Flight Operations

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

Pour extrait conforme

M. Schaus

Conseiller juridique

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07719. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043658.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

**EMFG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 13.388.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 17 juin 2003*

1. Conformément aux propositions du Conseil d'Administration, la perte de l'exercice de USD 74.756,44 est reportée à nouveau.

2. Sont reconduits aux fonctions d'administrateurs:

Monsieur Hans-Peter Jenni, avocat, demeurant à Nicolaides Street, 29/203, CY-8011, Paphos (Chypre);

Monsieur René Koppers, administrateur de sociétés, demeurant Chemin Moise-Duboule, 31, CH-1209 Genève;

Monsieur Alain Mayor, administrateur de sociétés, demeurant Chemin de la Vignette, CH-1122 Romanel-sur-Morges.

Tous ces mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2004.

Le commissaire aux comptes sortant et rééligible HRT REVISION, S.à r.l. est rappelé à ses fonctions pour une nouvelle période d'un an. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2004.

Luxembourg, le 17 juin 2003.

Pour EMFG HOLDING S.A.

HRT REVISION, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG01991. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043950.3/565/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

**LOGAMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 114, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 77.874.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juillet 2003 tenue au siège social de la société*  
Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le siège social est transférée à l'intérieur de la Ville de Luxembourg de son adresse actuelle: 63-35, rue de Merl, L-2156 Luxembourg à la nouvelle adresse: 114, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

*Deuxième résolution*

Les membres du conseil d'administration:

- 1) Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant à L-1449 Luxembourg 63-35, rue de Merl.
- 2) Monsieur Christophe Mouton, employé privé, demeurant à B-6700 Arlon, 182, avenue de Mersch.
- 3) Monsieur José Jiménez, employé privé, demeurant à L-5635 Mondorf-les-Bains, 22, avenue Marie-Adelaïde sont révoqués. Il leur est donné quitus de leur gestion jusqu'à la date présente.

Le commissaire aux comptes Monsieur Stéphane Best, employé privé, demeurant à F-57070 Metz, 24, rue Jeanne Jugan, est révoqué. Il lui est donné quitus de sa gestion jusqu'à la date présente.

En remplacement sont nommés membres du conseil d'administration à partir de ce jour:

- 1) Monsieur Emile Faber, agent immobilier, demeurant à L-4914 Bascharage, 14, rue des Champs.
- 2) Monsieur Paul Glesener, conseil fiscal dipl., demeurant à L-8230 Mamer, 66, rue Gaaschtbiérg.
- 3) Monsieur Daniel Schuster, agent technique, demeurant à D-66706 Perl-Oberperl, 87, Bergstrasse.

L'assemblée autorise le conseil d'administration nouvellement nommé, conformément à l'article 13.2 des statuts à nommer Monsieur Emile Faber, prénommé, administrateur-délégué de la société. Et à l'instant même, l'assemblée ratifie la décision que vient de prendre le conseil d'administration de nommer Monsieur Emile Faber, prénommé, administrateur-délégué de la société et président du conseil d'administration. L'administrateur-délégué, conformément à l'article 14 des statuts, est autorisé par l'assemblée d'engager en toutes circonstances la société par sa seule signature.

Est nommé commissaire aux comptes, la société civile CONSEIL ET GESTION S.C.P. avec siège social à L-8230 Mamer, 66, rue Gaaschtbiérg.

Le mandat d'administrateur et de commissaire aux comptes a une durée de six ans pour se terminer lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

LAGAMO S.A.

P. Glesener

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG08084. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043667.3/000/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

**EFFE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 94.690.

## STATUTES

In the year two thousand and three, on the thirtieth of June.  
Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared the following:

1. EFFE INTERNATIONAL S.A., having its registered office at 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, duly represented by Ms Ruth Niland, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 24, 2003,
2. IMMOBILIARE MISSAGLIA S.r.L., having its registered office at 49 Corso Italia, Milan (Italy), duly represented by Ms Ruth Niland, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 23, 2003.

Which proxies shall be signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary and shall be attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing parties, represented as said above, have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a «société anonyme» which they form between themselves:

**Title I.- Denomination, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1.** There is hereby established a «société anonyme» under the name of EFFE LUXEMBOURG S.A.

**Art. 2.** The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the corporation. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

**Art. 3.** The corporation is established for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The corporation shall have as its business purpose the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, the possession, the administration, the development and the management of its portfolio.

The corporation may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises and may render any assistance by way of loan, guarantees or otherwise to subsidiaries, affiliated or group companies. The corporation may also establish branches in Luxembourg and abroad. The corporation may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

### **Title II.- Capital, Shares**

**Art. 5.** The subscribed share capital at incorporation shall be thirty-one thousand euro (31,000.- €) divided into three hundred and ten (310) shares of one hundred euro (100.- €) each.

The shares may be represented, at the owner's option, by certificates representing single shares or certificates representing two or more shares.

The shares may be in registered or bearer form at the option of the shareholder.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

### **Title III.- Management**

**Art. 6.** The corporation is managed by a Board of Directors comprising at least three members, whether shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

The office of a director shall be vacated if:

- he resigns his office by notice to the corporation, or
- he ceases by virtue of any provision of the law or he becomes prohibited or disqualified by law from being a director,
- he becomes bankrupt or makes any arrangement or composition with his creditors generally, or
- he is removed from office by resolution of the shareholders.

Insofar as the law allows, every present or former director of the corporation shall be indemnified out of the assets of the corporation against any loss or liability incurred by him by reason of being or having been a director.

**Art. 7.** The Board of Directors may elect from among its members a chairman.

The Board of Directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

All meetings of the Board of Directors shall be held in Luxembourg.

The Board of Directors shall validly resolve on any matters if a majority of its members are present or represented.

In the event of an emergency, resolutions signed by all members of the Board of Directors will be as valid and effectual as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or similar communication.

In addition and in case of emergency only, any member of the Board of Directors who participates in the proceedings of a meeting of the Board of Directors by means of a communication device (including a telephone), which allows all the other members of the Board of Directors present at such meeting (whether in person or by proxy or by means of such type of communications device) to hear and to be heard by the other members at any time, shall be deemed to be present at such meeting and shall be counted when reckoning a quorum and shall be entitled to vote on matters considered at such meeting.

**Art. 8.** The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object of the corporation.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

The Board of Directors may pay interim dividends in compliance with the relevant legal requirements.

**Art. 9.** The corporation will be bound in any circumstances by the joint signatures of two members of the Board of Directors unless special decisions have been reached concerning the authorised signature in case of delegation of powers or proxies given by the Board of Directors pursuant to article 10 of the present articles of association.

**Art. 10.** The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, whether shareholders or not.

**Art. 11.** Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the Board of Directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

#### **Title IV.- Supervision**

**Art. 12.** The corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders, which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

#### **Title V. - General meeting**

**Art. 13.** The annual meeting will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notices on the third Tuesday of June at 10.00 a.m. and for the first time in the year 2004.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

All other general meeting of shareholders shall also be held in Luxembourg.

#### **Title VI.- Accounting year, Allocation of profits**

**Art. 14.** The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st of December 2003.

**Art. 15.** After deduction of any and all of the expenses of the corporation and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of the net profits, five percent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, the reserve falls below 10% of the capital of the corporation.

The balance is at the disposal of the general meeting.

#### **Title VII.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. If the corporation is dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

#### **Title VIII.- General provisions**

**Art. 17.** All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10, 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

##### *Subscription*

The articles of association having thus been established, the parties appearing declare to subscribe the whole capital as follows:

1. EFFE INTERNATIONAL S.A., three hundred and nine shares. . . . .	309
2. IMMOBILIARE MISSAGLIA S.r.L., one share. . . . .	1
Total: three hundred and ten shares . . . . .	310

All the shares have been fully paid up by payment in cash, so that the amount of thirty-one thousand euro (31,000.- €) is now available to the corporation, evidence thereof having been given to the notary.

##### *Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th, 1915 on commercial companies have been observed.

##### *Estimation - Expenses*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organisation, is approximately 1,975.- €.

##### *Extraordinary general meeting*

The above named parties, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1) The number of directors is fixed at three (3) and the number of auditors at one (1).

2) The following are appointed directors:

- Dr. Arnaldo Grimaldi, managing director of BANCO PROFILO, born in Naples (Italy) on February 15, 1962, resident at Via Arena 22, I-20100 Milan (Italy),

- Dr. Maurizio Dattilo, dottore commercialista, born in Milan (Italy) on March 19, 1963, resident at Via Corridoni Filippo 45, I-20122 Milan (Italy),

- M<sup>e</sup> Alex Schmitt, attorney-at-law, born in Luxembourg on March 24, 1953, resident at 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

3) Has been appointed statutory auditor:

Mr Marcel Stephany, expert comptable, born in Luxembourg on September 4, 1951, resident at 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange.

4) The directors' and auditor's terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2009, unless they previously resign or are revoked.

5) The registered office of the corporation is established at 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the appearing person, known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Follows the French version:**

L'an deux mille trois, le trente juin.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. EFFE INTERNATIONAL S.A., avec siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, dûment représentée par Mademoiselle Ruth Niland, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration du 24 juin 2003,

2. IMMOBILIARE MISSAGLIA S.r.L., avec siège social à Corso Italia 49, Milan (Italie), dûment représentée par Mademoiselle Ruth Niland, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration du 23 juin 2003.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils constituent entre eux:

#### **Titre 1<sup>er</sup> - Dénomination, Siège social, Objet social, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par le présent acte une société anonyme sous la dénomination de EFFE LUXEMBOURG S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui est le mieux placé pour le faire dans ces circonstances.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales, affiliées ou faisant partie du même groupe. La société peut aussi créer des succursales à Luxembourg et à l'étranger. La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

#### **Titre II.- Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- €) divisé en trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- €) chacune.

Les actions peuvent être représentées, au choix du propriétaire, par des certificats unitaires ou des certificats représentant deux ou plusieurs actions.

Les actions sont soit nominatives, soit au porteur, au choix des actionnaires.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, procéder au rachat de ses propres actions.

Le capital social peut être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

#### **Titre III.- Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables par elle.

Le nombre des administrateurs, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Le poste d'un administrateur sera vacant si:

- Il démissionne de son poste avec préavis à la société, ou
- Il cesse d'être administrateur par application d'une disposition légale ou il se voit interdit par la loi d'occuper le poste d'administrateur, ou
- Il tombe en faillite ou fait un arrangement avec ses créanciers, ou
- Il est révoqué par une résolution des actionnaires.

Dans les limites de la loi, chaque administrateur, présent ou passé, sera indemnisé sur les biens de la société en cas de perte ou de responsabilité l'affectant du fait de l'exercice, présent ou passé, de la fonction d'administrateur.

**Art. 7.** Le conseil d'administration peut choisir un président parmi ses membres.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Toutes les réunions du conseil d'administration se tiendront à Luxembourg.

Le conseil d'administration ne délibère valablement que si une majorité de ses membres sont présents ou représentés.

En cas d'urgence, les résolutions signées par tous les membres du conseil d'administration ont la même valeur juridique que celles prises lors d'une réunion du conseil d'administration dûment convoqué à cet effet. Les signatures peuvent figurer sur un document unique ou sur différentes copies de la même résolution; elles peuvent être données par lettre, fax ou tout autre moyen de communication.

En outre, et en cas d'urgence seulement, tout membre du conseil d'administration prenant part aux délibérations dudit conseil via un moyen de communication (y inclus par voie téléphonique), permettant à tous les autres membres du conseil d'administration présents (en personne, en vertu d'une procuration, par voie téléphonique ou autre) d'entendre et d'être entendus à tout moment par les autres membres, sera réputé être présent audit conseil aux fins de réunion d'un quorum et sera autorisé à voter sur l'ordre du jour du conseil.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut payer des acomptes sur dividendes en respectant les dispositions légales.

**Art. 9.** La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, à moins que des décisions spéciales concernant la signature autorisée en cas de délégation de pouvoirs n'aient été prises par le conseil d'administration conformément à l'article 10 des présents statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs, qui seront appelés administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la gestion de toutes les activités de la société ou d'une branche spéciale de celles-ci à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour l'accomplissement de tâches précises à un ou plusieurs mandataires, qui ne doivent pas nécessairement être membres du conseil d'administration ou actionnaires de la société.

**Art. 11.** Tous les litiges dans lesquels la société est impliquée comme demandeur ou comme défendeur, seront traités au nom de la société par le conseil d'administration, représenté par son président ou par l'administrateur délégué à cet effet.

#### **Titre IV.- Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat qui ne peut excéder six années.

#### **Titre V. - Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, à l'endroit spécifié dans la convocation, le troisième mardi du mois de juin à 10.00 heures, et pour la première fois en 2004.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale se tiendra le jour ouvrable suivant.

Toutes les autres assemblées générales se tiendront également à Luxembourg.

#### **Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale de la société commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année, à l'exception de la première année sociale qui commence le jour de la constitution de la société et finit le 31 décembre 2003.

**Art. 15.** L'excédant favorable du bilan, après déduction de toutes les charges de la société et des amortissements, constitue le bénéfice net de la société. Il est prélevé cinq pour cent (5%) du bénéfice net pour la constitution de la réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais reprend son cours si, pour une cause quelconque, ladite réserve descend en dessous des dix pour cent du capital social.

Le reste du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires. Si la société est dissoute, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui détermine leurs pouvoirs et fixe leurs émoluments.

#### **Titre VIII.- Dispositions générales**

**Art. 17.** Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été établis, les comparants déclarent souscrire l'intégralité du capital comme suit:

1. EFFE INTERNATIONAL S.A., trois cent neuf actions ..... 309



2. IMMOBILIARE MISSAGLIA S.r.L., une action . . . . .	1
Total: trois cent dix actions . . . . .	310

Toutes les actions ont été totalement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- €) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

#### Déclaration

Le notaire soussigné déclare que les conditions prévues par l'article 26 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement, sont remplies.

#### Estimation des frais

Le montant global des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué approximativement à 1.975,- €.

#### Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

2) Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:

- Dr. Arnaldo Grimaldi, administrateur-délégué de BANCO PROFILO, né à Naples (Italie), le 15 février 1962, résidant à Rue Arena 22, I-20100 Milan (Italie),

- Dr. Maurizio Dattilo, docteur commercialista, né à Milan (Italie), le 19 mars 1963, résidant à Rue Corridoni Filippo 45, I-20122 Milan (Italie),

- M<sup>e</sup> Alex Schmitt, avocat, né à Luxembourg, le 24 mars 1953, résidant à 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

3) A été appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

Monsieur Marcel Stephany, expert-comptable, né à Luxembourg, le 4 septembre 1951, résidant à 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange.

4) Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes expirera après l'assemblée générale des actionnaires de 2009, sauf révocation ou démission antérieure.

5) Le siège social de la société est fixé au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande du même comparant il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Niland, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2003, vol. 18CS, fol. 10, case 10. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

P. Frieders.

(044125.3/212/307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

### **NOVACAP LUXEMBOURG (PARTICIPATION 1) S.C.A., Société en commandite par actions.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 90.768.

#### *Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société tenue à Luxembourg le 19 juin 2003*

L'assemblée générale a décidé d'augmenter le nombre de membres du Conseil de surveillance de trois à quatre et de nommer Monsieur Jean-Pierre Cladiéu comme membre du conseil de surveillance de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires à tenir en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NOVACAP LUXEMBOURG (PARTICIPATION 1) S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07452. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043680.3/267/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

**FRIDGE FINANCE COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 70.970.

—  
*Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires  
tenue en date du 4 mars 2003*

Les actionnaires constatent que:

- 1) lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mars 2000, les actionnaires avaient décidé:
- une réduction du capital social d'un montant de LUF 1.250.000,- pour compenser partiellement la perte indiquée au bilan de la société arrêté au 31 décembre 1999,
  - une augmentation du capital social à concurrence d'un montant de LUF 1.250.000,- pour le porter à LUF 1.250.000,-,
  - que ces résolutions ont été prises sur base de comptes intérimaires qui ne prenaient pas en compte un contrat de change à terme et que les comptes annuels définitifs au 31 décembre 1999, approuvés entre temps par les actionnaires faisaient apparaître un bénéfice de LUF 4.510.774,-,
  - que le montant de LUF 1.250.000,- correspondant à la réduction du capital a été comptabilisé comme une dette envers les actionnaires dans les comptes annuels au 31 décembre 2000 de la société.
- 2) le Conseil d'Administration tenu en date du 25 février 2003, a décidé:
- l'émission d'un certificat confirmant que le montant de EUR 30.986,69 (équivalent de LUF 1.250.000,-) correspondant à la réduction du capital social n'a pas été remboursé aux actionnaires et que ce montant est toujours disponible auprès de la société.

En conséquence:

- Les actionnaires décident que le montant de EUR 30.986,69 correspondant à la réduction du capital social sera soit:
- remboursé aux actionnaires de la société conformément aux articles 69(2) et 69(3) de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales,
  - considéré comme un prêt consenti par les actionnaires avec effet au 30 mars 2000.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05355. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043695.3//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**THALEYA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 83.535.

—  
Il résulte d'une lettre en date du 10 juillet 2003 que M. Rui Fernandes Da Costa, administrateur, demeurant à Steinsel (Luxembourg), 4, rue des Fraises, a donné sa démission avec effet immédiat.

Il résulte de l'assemblée générale annuelle en date du 24 juillet 2003 que les actionnaires ont décidé à l'unanimité de remplacer M. Fernandes Da Costa par la société TMF CORPORATE SERVICES S.A., n° R. C. S. 84.993, ayant son siège social à Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Pour avis conforme

M. Kohl

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07990. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043715.3/805/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**ACCORDHOTEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 65.341.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06260, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Signature

Mandataire

(043784.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**ALVEOLE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 83.513.

Il résulte d'une lettre en date du 10 juillet 2003 que M. Rui Fernandes Da Costa, administrateur, demeurant à Steinsel (Luxembourg), 4, rue des Fraises, a donné sa démission avec effet immédiat.

Il résulte de l'assemblée générale annuelle en date du 24 juillet 2003 que les actionnaires ont décidé à l'unanimité de remplacer M. Fernandes Da Costa par la société TMF CORPORATE SERVICES S.A., n° R. C. S. 84.993, ayant son siège social à Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Pour avis conforme

M. Kohl

*Un Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07987. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043717.3/805/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**AIG EUROPEAN REAL ESTATE FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 89.614.

(a) Il résulte d'un «Membership Interest Purchase Agreement», conclu avec effet au 30 mai 2003 que l'associé unique de la société AIG EUROPEAN REAL ESTATE FINANCE, S.à r.l., est AIG EUROPEAN REAL ESTATE PARTNERS, L.P. un «limited partnership» établi et ayant son siège social, à Wilmington, New Castle, Delaware, 2711 Centerville Road, Suite 400, Etats-Unis.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Pour avis conforme

Signature

*Un gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07713. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043720.3/805/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**ANDAVA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 56.168.

*Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 18 juin 2003*

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat des Administrateurs en fonction à savoir:

- Monsieur Hans-Peter Jenni, avocat, demeurant à Nicolaidis Street, 29/203, 8011 Paphos, Chypre;
- Monsieur Alain Mayor, Administrateur de sociétés, demeurant au Chemin de la Vignette, 1122, Romanel-sur-Morges, Suisse;
- Madame Mzia Totladze, Administrateur de sociétés, demeurant à Griboedova St. 20, Tbilisi, Georgia, pour un nouveau terme d'un an, leur mandat viendra donc à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en 2004.

L'Assemblée Générale décide également de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes actuellement en fonction, MULTIFIDUCIAIRE LEMAN S.A., pour un nouveau terme d'un an. Son mandat viendra donc à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2003.

*Pour ANDAVA HOLDING S.A.*

HRT REVISION, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG01995. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043953.3/565/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**BATP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 74.397.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue le 24 juillet 2003*

Conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 juillet 2003, il résulte des résolutions prises que:

La société INTERNATIONAL NET LTD ayant son siège social à Cumberland House, Cumberland Street, P.O. Box N-529 Nassau, Bahamas IBC n° 71.055 B du 15 janvier 1998, a été nommé en tant que commissaire aux comptes de la société BATP S.A. en remplacement de M. François David et lui accorde pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, réf. LSO-AG07681. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043732.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**FREELANCE RESOURCES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 83.433.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 29 avril 2003*

Conformément à l'autorisation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 29 avril, il résulte des résolutions prises que:

M. Jean Naveaux, directeur, demeurant à B-6761 Latour, rue du 24 août, 47 a été nommée en tant qu'Administrateur-délégué de la société en remplacement de M. Christian Braem et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

Luxembourg, le 29 avril 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06567. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043735.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**HTB AIRPORTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 71.793.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07160, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

Signature.

(043812.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**AUDEMARS MICROTEC LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 69.343.

—  
Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 3 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour AUDEMARS MICROTEC LUXEMBOURG HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG04076. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043761.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**D.L. PARTNERSHIP FONTENAY CHARTREUSE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.  
R. C. Luxembourg B 90.060.

L'an deux mille trois, le quatre juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme D.L. PARTNERSHIP FONTENAY CHARTREUSE S.A., ayant son siège social à Senningerberg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 90.060, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 15 novembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1825 du 31 décembre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Thierry Schmit, employé privé, avec adresse professionnelle à Senningerberg.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Armelle Beato, employée privée, avec adresse professionnelle à Senningerberg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Geneviève Baué, employée privée, avec adresse professionnelle à Senningerberg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1.- Augmentation du capital social à concurrence de cent vingt mille euros (120.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de cent mille euros (100.000,- EUR) à deux cent vingt mille euros (220.000,- EUR) par incorporation de créances, et souscription de douze mille (12.000) actions nouvelles par les actionnaires existants,

2.- Modification afférente de l'article 5 des statuts,

3.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent vingt mille euros (120.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de cent mille euros (100.000,- EUR) à deux cent vingt mille euros (220.000,- EUR) par la création et l'émission de douze mille (12.000) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, ayant les mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'apport et la transformation en capital d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant de cent vingt mille euros (120.000,- EUR) existant à charge de la Société au profit de la société ERDEC INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à L-1736 Senningerberg, Aerogolf Center, 1A, Heienhaff.

*Souscription et libération*

De l'accord de tous les actionnaires, les actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par la société ERDEC INVESTMENTS S.A., prénommée, ici représentée par Monsieur Thierry Schmit, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 28 mai 2003, ci-annexée.

Les actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par l'apport et la transformation en capital d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant de cent vingt mille euros (120.000,- EUR) existant à charge de la société et au profit de la société ERDEC INVESTMENTS S.A., prénommée.

La créance prémentionnée est décrite et évaluée dans un rapport de réviseur d'entreprises établi par Monsieur Jean-Marie Boden, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, en date du 28 mai 2003, lequel restera annexé aux présentes:

Ce rapport conclut comme suit:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et au pair comptable des actions à émettre en contrepartie.»

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à deux cent vingt mille euros (220.000,- EUR) représenté par vingt-deux mille (22.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de ce document sont estimés à environ deux mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, au siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: T. Schmit, A. Beato, G. Baué, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 juin 2003, vol. 877, fol. 54, case 6. – Reçu 1.200 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 28 juillet 2003.

J.-J. Wagner.

(043993.3/239/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**D.L. PARTNERSHIP FONTENAY CHARTREUSE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 90.060.

Statuts coordonnés à la date du 4 juin 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(043995.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**AUDITION INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 81.042.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 3 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a été décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour AUDITION INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG04075. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043764.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**R.B.I.C. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 52.203.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2003*

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes 2001 ainsi que pour la non-tenue de l'Assemblée à la date Statutaire;

4. L'Assemblée décide à l'unanimité de transférer le siège social du 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, L-2210, au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07212. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043957.3/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**BALMAT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 82.651.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé:

1. de nommer la société TOWERBEND LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de la société QUEEN'S HOLDING LLC démissionnaire.

2. de nommer Patricia Jupille aux fonctions d'administrateur en remplacement de Angela Cinarelli démissionnaire. La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2003.

Pour BALMAT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG04022. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043768.3/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

**BELLBIRD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 54.681.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé:

1. de nommer la société TOWERBEND LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de la société QUEEN'S HOLDING LLC démissionnaire.

2. de nommer Patricia Jupille aux fonctions d'administrateur en remplacement de Angela Cinarelli démissionnaire. La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2003.

Pour BELLBIRD S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG04023. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043769.3/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

**EM FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 81.492.

*Extraits des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 17 juin 2003*

1. Conformément aux propositions du Conseil d'Administration, le bénéfice est réparti comme suit:

Bénéfice reporté . . . . .	2.971.219,30 USD
Bénéfice de l'exercice . . . . .	4.139.135,60 USD
Réserve légale . . . . .	- 207.000,00 USD
Dividende . . . . .	- 1.000.000,00 USD
Bénéfice à reporter . . . . .	5.903.354,90 USD

2. Sont reconduits aux fonctions d'administrateur:

Monsieur René Koppers

Monsieur Alain Mayor

EMFG HOLDING S.A.

Tous ces mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2004.

Le commissaire aux comptes sortant et rééligible HRT REVISION, S.à r.l. est appelé à ses fonctions pour une nouvelle période d'un an. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2004.

Luxembourg, le 18 juin 2003.

Pour EM FINANCE HOLDING S.A.

HRT REVISION, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02103. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043963.3/565/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

**BETSY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 82.471.

—  
Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 3 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour BETSY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG04079. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043771.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**PAMINA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.  
R. C. Luxembourg B 81.285.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 juillet 2003 que:

- Le siège social a été transféré du 50, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg, au 9-11, rue Louvigny à L-1946 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07217. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043772.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**BIANCHI 1770 GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 90.198.

—  
Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 3 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour BIANCHI 1770 GROUP S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG04080. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043773.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**PERFECTA KÜCHEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3544 Dudelange, 2, rue Jean-Wolter.  
R. C. Luxembourg B 46.837.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05407, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Signature

Mandataire

(043786.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---



**BREAT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 84.050.

—  
Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 3 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour BREAT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG04081. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043774.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**DAFOFIN TWO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 77.979.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 25 juin 2003 que:

- Monsieur Patrizio Ausilio, employé privé, demeurant à Luxembourg, a été élu Administrateur en remplacement de Monsieur David de Marco, pour un mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07240. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043775.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**BREVET 2000 HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 72.671.

—  
Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 3 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 4 juin 2003.

Pour BREVET 2000 HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG04084. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043776.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**EuroEnergie, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6170 Godbrange, 6, rue Semecht.  
R. C. Luxembourg B 60.287.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05402, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Signature

Mandataire

(043789.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG S.N.C., Société en nom collectif.**

Registered office: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 89.647.

In the year two thousand and three, on the eighteenth of July.

Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary public residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the partners of the company JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG S.N.C., société en nom collectif, having its registered office at L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, registered at the Luxembourg Trade Register under section B and number 89.647, incorporated by a deed received by the undersigned notary, on October 24, 2002, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 1715 dated on November 30, 2002, («the Company»).

The extraordinary general meeting was opened at 11.45 a.m. by Mr Frédéric Carpentier de Changy, company director, residing at L-1418 Luxembourg, 22, rue des Dominicains acting as chairman and appointing Mr Pierre Kreemer, Senior Manager, residing professionally in L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans, as secretary of the meeting.

The meeting appointed as scrutineer Mr Keith Burman, company director, residing at L-1610 Luxembourg, 4-6, avenue de la Gare.

These three persons constituted the board of the meeting.

Having thus been constituted, the board of the meeting drew up the attendance list, which, after having been signed ne varietur by the partners present, by the proxy holders representing the partners, by the members of the board and by the notary will remain attached to the present minutes together with the proxies and will be filed together with the present deed, with the registration authorities.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. According to the attendance list, all the partners representing the full amount of the corporate capital of twenty-seven million one hundred and fifty-six thousand three hundred and eighty-eight Euro (EUR 27,156,388.-) are present or validly represented at the meeting. The meeting can thus validly deliberate and decide on all subjects mentioned on the agenda without there having been a prior convening notice.

II. The agenda of the meeting is the following:

1.- Increase of the corporate capital of the Company so as to bring it from its present amount of twenty-seven million one hundred and fifty-six thousand three hundred and eighty-eight Euro (EUR 27,156,388.-) represented by nine hundred and sixty-nine thousand eight hundred seventy-one (969,871) sharequotas having a par value of twenty-eight Euro (EUR 28.-) each, to the amount of seventy-one million eight hundred and ninety thousand seven hundred and eighty-four Euro (EUR 71,890,784.-) represented by two million five hundred sixty-seven thousand five hundred and twenty-eight (2,567,528) sharequotas, with a par value of twenty-eight Euro (EUR 28.-) each.

2.- Issuing of one million five hundred ninety-seven thousand six hundred and fifty-seven (1,597,657) sharequotas with a par value of twenty-eight Euro (EUR 28.-) each, having the same rights and obligations as the existing sharequotas.

3.- Subscription and payment of the one million five hundred ninety-seven thousand six hundred fifty-seven (1,597,657) sharequotas of the Company by the company JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., with its registered office at L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, R. C. Luxembourg B 89.523 by contribution of all its assets and liabilities to the Company.

4.- In compensation of the contribution in kind, allotment of the one million five hundred ninety-seven thousand six hundred fifty-seven (1,597,657) sharequotas with an aggregate share premium amounting to six hundred thousand and one Euro (EUR 600,001.-) by the Company to the company JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l.,

5.- Reduction of the corporate capital of the Company by twenty-seven million one hundred fifty-three thousand three hundred ninety-two Euro (27,153,392) to bring it from its new amount of seventy-one million eight hundred and ninety thousand seven hundred eighty-four Euro (EUR 71,890,784.-), represented by two million five hundred sixty-seven thousand five hundred and twenty-eight (2,567,528) sharequotas with a par value of twenty-eight Euro (EUR 28.-) each, to forty-four million seven hundred and thirty-seven thousand three hundred and ninety-two Euro (EUR 44,737,392.-), represented by one million five hundred and ninety-seven thousand seven hundred and sixty-four (1,597,764) sharequotas with a par value of twenty-eight Euro (EUR 28.-) each, by cancellation of nine hundred and sixty-nine thousand seven hundred sixty-four (969,764) sharequotas with a par value of twenty-eight Euro (EUR 28.-) each.

6.- Cancellation of the nine hundred and sixty-nine thousand seven hundred sixty-four (969,764) sharequotas of the Company held by the Company pursuant to the contribution by JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., of all its assets and liabilities to the Company.

7.- Amendment of Article 6 of the Articles of Association of the Company so as to reflect the said increase and decrease of the corporate capital of the Company, as follows:

«**Art. 6.** The corporate capital is set at forty-four million seven hundred and thirty-seven thousand three hundred and ninety-two Euro (EUR 44,737,392.-), represented by one million five hundred and ninety-seven thousand seven hundred and sixty-four (1,597,764) sharequotas having a par value of twenty-eight Euro (EUR 28.-) each, which have been subscribed as follows:

1. by JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., having its registered Office in L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, R. C. Luxembourg B 89.523, one million five hundred ninety-seven thousand six hundred and fifty-seven sharequotas . . . . .	1,597,657
2. by JONES LANG LASALLE HOLDINGS, S.à r.l., having its registered office in L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, R. C. Luxembourg B 88.862, one hundred and seven sharequotas . . . . .	107

Total: one million five hundred and ninety-seven thousand seven hundred and sixty-four sharequotas . . . . . 1,597,764

The subscribers state and acknowledge that the entire share capital of the company represented by one million five hundred and ninety-seven thousand seven hundred and sixty-four (1,597,764) sharequotas has been fully paid up.»

The meeting having approved the statements of the chairman and considering itself as duly constituted and convened, deliberated and passed by unanimous vote the following resolutions:

*First resolution*

The partners' meeting resolved to increase the corporate capital of the Company so as to bring it from its present amount of twenty-seven million one hundred and fifty-six thousand three hundred and eighty-eight Euro (EUR 27,156,388.-) represented by nine hundred and sixty-nine thousand eight hundred seventy-one (969,871) sharequotas having a par value of twenty-eight Euro (EUR 28.-) each, to the amount of seventy-one million eight hundred and ninety thousand seven hundred and eighty-four Euro (EUR 71,890,784.-) represented by two million five hundred sixty-seven thousand five hundred and twenty-eight (2,567,528) sharequotas, with a par value of twenty-eight Euro (EUR 28.-) each.

*Second resolution*

The partners' meeting resolved that the Company issues one million five hundred ninety-seven thousand six hundred and fifty-seven (1,597,657) sharequotas with a par value of twenty-eight Euro (EUR 28.-) each, having the same rights and obligations as the existing sharequotas.

*Subscription and Payment*

There now appeared:

Mr Frédéric Carpentier de Changy, company director, residing at L-1418 Luxembourg, 22, rue des Dominicains, acting in his capacity of sole manager of the company JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., with its registered office at L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, R. C. Luxembourg B 89.523.

The prenamed company JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., represented as hereabove stated, declared to subscribe to the one million five hundred ninety-seven thousand six hundred and fifty-seven (1,597,657) additional sharequotas, with a par value of twenty-eight Euro (EUR 28.-) each, with an aggregate share premium amounting to six hundred thousand and one Euro (EUR 600,001.-), and to make payment in full for such new sharequotas and the share premium by a contribution in kind, consisting in all the assets and liabilities of JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l.

A valuation report was drawn-up by the Board of Directors of the company JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., on July 18, 2003, wherein all the assets and liabilities contributed have been described and valued.

The person appearing produced that report, the conclusion of which is as follows:

«Based on the verification procedures applied as described above:

- the value of the contribution is at least equal to the number and value of the 1,597,657 sharequotas of par value EUR 28.- each and to the aggregate premium;

- we have no further comment to make on the value of the contribution.»

The report, after having been signed *ne varietur* by the board of the meeting and by the notary, will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

It results from a contribution agreement duly signed on July 18, 2003 between JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., and the Company that all the assets and liabilities of JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., are transferred to the Company.

The contribution agreement, after having been signed *ne varietur* by the board of the meeting and by the notary, will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

In consideration for this contribution of all its assets and liabilities by JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., the Company will issue one million five hundred ninety-seven thousand six hundred and fifty-seven (1,597,657) sharequotas with a par value of twenty-eight Euro (EUR 28.-) each, with an aggregate share premium amounting to six hundred thousand and one Euro (EUR 600,001.-).

Thereupon, the general meeting resolved to accept the said subscription and payment and to issue and allot one million five hundred ninety-seven thousand six hundred and fifty-seven (1,597,657) fully paid-up additional sharequotas with a par value of twenty-eight Euro (EUR 28.-) each, to the company JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l.

*Third resolution*

The partners' meeting resolved the reduction of the corporate capital of the Company by twenty-seven million one hundred fifty-three thousand three hundred ninety-two Euro (EUR 27,153,392.-) to bring it from its new amount of seventy-one million eight hundred and ninety thousand seven hundred and eighty-four Euro (EUR 71,890,784.-) represented by two million five hundred sixty-seven thousand five hundred and twenty-eight (2,567,528) sharequotas with a par value of twenty-eight Euro (EUR 28.-) each, to forty-four million seven hundred and thirty-seven thousand three hundred and ninety-two Euro (EUR 44,737,392.-), represented by one million five hundred and ninety-seven thousand seven hundred and sixty-four (1,597,764) sharequotas with a par value of twenty-eight Euro (EUR 28.-) each, by cancellation of nine hundred and sixty-nine thousand seven hundred sixty-four (969,764) sharequotas with a par value of twenty-eight Euro (EUR 28.-) each.

*Fourth resolution*

The partners' meeting resolved to cancel nine hundred and sixty-nine thousand seven hundred sixty-four (969,764) sharequotas of the Company held by the Company pursuant to the contribution by JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., of all its assets and liabilities to the Company.

*Fifth resolution*

The partners' meeting resolved to amend the article 6 of the Articles of Association of the Company so as to reflect the increase and decrease of the corporate capital of the Company resolved pursuant to the above resolutions.

Consequently, Article 6 of the Articles of Association of the Company is replaced by the following text:

«**Art. 6.** The corporate capital is set at forty-four million seven hundred and thirty-seven thousand three hundred and ninety-two Euro (EUR 44,737,392.-), represented by one million five hundred and ninety-seven thousand seven hundred and sixty-four (1,597,764) sharequotas having a par value of twenty-eight Euro (EUR 28.-) each, which have been subscribed as follows:

1. by JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., having its registered office in L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, R. C. Luxembourg B 89.523, one million five hundred ninety-seven thousand six hundred and fifty-seven sharequotas . . . . .	1,597,657
2. by JONES LANG LASALLE HOLDINGS, S.à r.l., having its registered office in L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, R. C. Luxembourg B 88.862, one hundred and seven sharequotas . . . . .	107
<b>Total:</b> one million five hundred and ninety-seven thousand seven hundred and sixty-four sharequotas . .	<b>1,597,764</b>

The subscribers state and acknowledge that the entire share capital of the company represented by one million five hundred and ninety-seven thousand seven hundred and sixty-four (1,597,764) sharequotas has been fully paid up.»

*Expenses*

Insofar as the contribution in kind results in JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., a company incorporated in the European Union (Grand Duchy of Luxembourg), contributing all its assets and liabilities to a company incorporated in the European Union (Grand Duchy of Luxembourg), the Company refers to Articles 4-1 of the law dated December 29, 1971, which provides for capital contribution exemption.

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately eight thousand Euro (EUR 8,000.-).

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the chairman brought the meeting to a close.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, the members of the board of the meeting signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG S.N.C., société en nom collectif, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, immatriculée au registre de commerce de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 89.647, constituée suivant acte du notaire soussigné, du 24 octobre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1715 du 30 novembre 2002, («la Société»).

L'assemblée générale extraordinaire a été ouverte à 11.45 heures par Monsieur Frédéric Carpentier de Changy, directeur de société, demeurant à L-1418 Luxembourg, 22, rue des Dominicains, agissant comme président et désignant Monsieur Pierre Kreemer, Senior Manager, demeurant professionnellement à L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans, comme secrétaire de l'assemblée.

L'assemblée nomma scrutateur Monsieur Keith Burman, directeur de société, demeurant à L-1610 Luxembourg, 4-6, avenue de la Gare.

Ces trois personnes formèrent le bureau de l'assemblée.

Etant ainsi formé, le bureau dressa la liste de présence qui, après avoir été signée ne varietur par les associés présents, par les mandataires des associés représentés, par les membres du bureau et par le notaire, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations, pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le président déclara et demanda au notaire d'acter que:

I. Conformément à la liste de présence, tous les associés représentant l'intégralité du capital social de vingt-sept millions cent cinquante-six mille trois cent quatre-vingt-huit Euros (EUR 27.156.388,-) sont présents ou dûment représentés à l'assemblée. L'assemblée peut ainsi valablement délibérer et décider sur tous les points mentionnés à l'ordre du jour, sans qu'il y ait eu une convocation préalable.

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Augmentation du capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de vingt-sept millions cent cinquante-six mille trois cent quatre-vingt-huit Euros (EUR 27.156.388,-) représenté par neuf cent soixante-neuf mille huit cent soixante et onze (969.871) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-huit Euros (EUR 28,-) chacune, au montant de soixante et onze millions huit cent quatre-vingt-dix mille sept cent quatre-vingt-quatre Euros (EUR 71.890.784,-) représenté par deux millions cinq cent soixante-sept mille cinq cent vingt-huit (2.567.528) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-huit Euros (EUR 28,-) chacune.

2.- Emission de un million cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent cinquante-sept (1.597.657) parts sociales de la Société d'une valeur nominale de vingt-huit Euros (EUR 28,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que celles existantes.

3.- Souscription et libération des un million cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent cinquante-sept (1.597.657) parts sociales par la société JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, R. C. Luxembourg B 89.523 par l'apport à la Société de tous ses actifs et passifs.

4.- En contrepartie de l'apport en nature, attribution des un million cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent cinquante-sept (1.597.657) parts sociales, avec une prime d'émission totale d'un montant de six cent mille un Euros (600.001) par la Société à la société JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l.

5.- Réduction du capital social de la Société à concurrence de vingt-sept millions cent cinquante-trois mille trois cent quatre-vingt-douze Euros (EUR 27.153.392,-) pour le porter de son nouveau montant de soixante et onze millions huit cent quatre-vingt-dix mille sept cent quatre-vingt-quatre Euros (EUR 71.890.784,-) représenté par deux millions cinq cent soixante-sept mille cinq cent vingt-huit (2.567.528) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-huit Euros (EUR 28,-) chacune, à quarante-quatre millions sept cent trente-sept mille trois cent quatre-vingt-douze Euros (EUR 44.737.392,-), représenté par un million cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent soixante-quatre (1.597.764) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-huit Euros (EUR 28,-) chacune, par l'annulation de neuf cent soixante-neuf mille sept cent soixante-quatre (969.764) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-huit Euros (EUR 28,-) chacune.

6.- Annulation de neuf cent soixante-neuf mille sept cent soixante-quatre (969.764) parts sociales de la Société détenues par la Société suivant l'apport par JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., de l'intégralité de ses actifs et passifs à la Société.

7.- Modification de l'article 6 des statuts de la Société pour le mettre en concordance avec l'augmentation et la réduction de capital dont question, comme suit:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à quarante-quatre millions sept cent trente-sept mille trois cent quatre-vingt-douze Euros (EUR 44.737.392,-), représenté par un million cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent soixante-quatre (1.597.764) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-huit Euros (EUR 28,-) chacune, qui ont été souscrites comme suit:

1. par JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, R. C. Luxembourg B 89.523, un million cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent cinquante-sept parts sociales, . . . . .	1.597.657
2. par JONES LANG LASALLE HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, R. C. Luxembourg B 88.862, cent sept parts sociales, . . . . .	107
Total: un million cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent soixante-quatre parts sociales . . . . .	1.597.764

Les souscripteurs comparants déclarent et reconnaissent que l'intégralité du capital social de la société représentée par un million cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent soixante-quatre (1.597.764) parts sociales a été intégralement libérée.»

L'assemblée des associés ayant approuvé les déclarations du président et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote unanime les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée des associés a décidé d'augmenter le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de vingt-sept millions cent cinquante-six mille trois cent quatre-vingt-huit Euros (EUR 27.156.388,-) représenté par neuf cent soixante-neuf mille huit cent soixante et onze (969.871) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-huit Euros (EUR 28,-) chacune, au montant de soixante et onze millions huit cent quatre-vingt-dix mille sept cent quatre-vingt-quatre Euros (EUR 71.890.784,-) représenté par deux millions cinq cent soixante-sept mille cinq cent vingt-huit (2.567.528) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-huit Euros (EUR 28,-) chacune.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée des associés a décidé que la Société émette un million cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent cinquante-sept (1.597.657) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-huit Euros (EUR 28,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que celles existantes.

#### *Souscription et libération*

Ensuite est intervenu:

Monsieur Frédéric Carpentier de Changy, directeur de société, demeurant à L-1418 Luxembourg, 22, rue des Dominicains,

agissant en sa qualité de gérant unique de la société JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, R. C. Luxembourg B 89.523.

La prénommée JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., représentée comme indiqué ci-avant, déclare souscrire aux un million cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent cinquante-sept (1.597.657) parts sociales additionnelles d'une valeur nominale de vingt-huit Euros (EUR 28,-) chacune, avec une prime d'émission totale d'un montant de six cent mille un Euros (600.001) et d'entièrement libérer ces nouvelles parts sociales et la prime d'émission par un apport en nature de tous les actifs et passifs de JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l.

Un rapport d'évaluation a été émis par le Conseil d'Administration de la société JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., le 18 juillet 2003, par lequel les actifs et passifs apportés ont été décrits et évalués.

Le comparant a remis le rapport dont la conclusion est la suivante:

«Sur base des procédures de vérification appliquées comme décrit ci-dessus:

- La valeur de l'apport est au moins égale au nombre et à la valeur des 1.597.657 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 28,- chacune et de la prime totale;

- Nous n'avons pas d'autres commentaires à faire sur la valeur de l'apport.»

Le rapport, après avoir été signé ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte et sera soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il résulte d'une convention d'apport signée en date du 18 juillet 2003 entre JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., et la Société que tous les actifs et passifs de JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., sont transférés à la Société.

La convention d'apport, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

En contrepartie de l'apport par JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., de l'intégralité de ses actifs et passifs, la Société émettra un million cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent cinquante-sept (1.597.657) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-huit Euros (EUR 28,-) chacune, avec une prime d'émission totale d'un montant de six cent mille un Euros (EUR 600.001,-).

Sur quoi l'assemblée des associés a décidé d'accepter lesdits souscription et paiement et d'émettre et d'attribuer les un million cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent cinquante-sept (1.597.657) parts sociales intégralement libérées d'une valeur nominale de vingt-huit Euros (EUR 28,-) chacune à la société JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée des associés a décidé que le nouveau capital social de la Société est par le présent acte réduit de son nouveau montant de soixante et onze millions huit cent quatre-vingt-dix mille sept cent quatre-vingt-quatre Euros (EUR 71.890.784,-) représenté par deux millions cinq cent soixante-sept mille cinq cent vingt-huit (2.567.528) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-huit Euros (EUR 28,-) chacune, à quarante-quatre millions sept cent trente-sept mille trois cent quatre-vingt-douze Euros (EUR 44.737.392,-), représenté par un million cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent soixante-quatre (1.597.764) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-huit Euros (EUR 28,-) chacune, par l'annulation de neuf cent soixante-neuf mille sept cent soixante-quatre (969.764) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-huit Euros (EUR 28,-) chacune.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée des associés a décidé d'annuler neuf cent soixante-neuf mille sept cent soixante-quatre (969.764) parts sociales de la Société détenues par la Société suivant l'apport par JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., de l'intégralité de ses actifs et passifs à la Société.

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée des associés a décidé de modifier l'article 6 des statuts de la Société pour le mettre en concordance avec l'augmentation et la réduction de capital dont question.

En conséquence l'article 6 des statuts de la Société est remplacé par le texte suivant:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à quarante-quatre millions sept cent trente-sept mille trois cent quatre-vingt-douze Euros (EUR 44.737.392,-), représenté par un million cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent soixante-quatre (1.597.764) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-huit Euros (EUR 28,-) chacune, qui ont été souscrites comme suit:

1. par JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, R. C. Luxembourg B 89.523, un million cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent cinquante-sept parts sociales, . . . . . 1.597.657

2. par JONES LANG LASALLE HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, R. C. Luxembourg B 88.862, cent sept parts sociales, . . . . . 107

Total: un million cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent soixante-quatre parts sociales . . . . . 1.597.764

Les souscripteurs comparants déclarent et reconnaissent que l'intégralité du capital social de la société représentée par un million cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent soixante-quatre (1.597.764) parts sociales a été intégralement libérée.»

#### *Frais*

Dans la mesure où l'apport en nature consiste, dans l'apport par JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., une société constituée dans l'Union européenne (Grand-Duché de Luxembourg), de la totalité de ses actifs et passifs à une société constituée dans l'Union européenne (Grand-Duché de Luxembourg), la Société se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exemption du droit d'apport.

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à huit mille Euros (EUR 8.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant à prendre la parole, le président a mis fin à la séance.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des même comparants, il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et lecture faite aux personnes comparantes, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Carpentier de Changy, P. Kreemer, K. Burman, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2003, vol. 18CS, fol. 24, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 29 juillet 2003.

T. Metzler.

(044505.3/222/325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

**JONES LANG LASALLE FINANCE LUXEMBOURG S.N.C., Société en nom collectif.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 89.647.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 29 juillet 2003.

Signature.

(044506.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

**BORG LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 67.754.

In the year two thousand and three, on the twenty-second day of July, at 9.30 a.m.

Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie.

There appeared:

Mr Atanas Salabaschew, company director, residing in Paris,

duly acting as a representative of the Board of Directors of the Company BORG LUXEMBOURG S.A., a company established under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the «Company»), having its registered office at 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>, L-2210 Luxembourg, incorporated by virtue of a deed of Maître Edmond Schroeder, then notary residing in Mersch, dated December 9, 1998, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, dated March 13, 1999, n° 166, the articles of incorporation of the Company have been amended several times, and for the last time by virtue of a deed of the undersigned notary, dated June 25, 2003, not yet published in the Mémorial C,

by virtue of a power of attorney granted to him by a resolution of the Board of Directors of the Company taken in a meeting dated July 22, 2003,

such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the appearing person, acting as here above stated, and the undersigned notary, will remain attached to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, acting as here above stated, required from the notary to draw up the following statements:

I. The share capital of the Company amounts to two million one hundred four thousand nine hundred twenty-five Euros and ninety-three Cents (EUR 2,104,925.93) divided into one million six hundred forty-six thousand seven hundred fifty-five (1,646,755) shares without par value, fully paid.

II. According to article 5 of the articles of association of the Company, the authorized capital is fixed at two million five hundred fifty-three thousand five hundred and seventy-three Euros (EUR 2,553,573.-) and article 5 of the articles of association of the Company authorizes the Board of Directors to increase the share capital of the Company within the limits of the authorized capital, subject to a confirmation of such authorization through a shareholders' meeting convened for such purpose to take place before the issue of new shares.

III. By resolutions of the general meeting of shareholders of June 20, 2003, the shareholders resolved, *inter alia*, to authorize the Board of Directors to increase the share capital of the Company within the limits of the authorized capital, to determine the terms and conditions of the capital increase, and to authorize the board to increase the share capital without reserving a preferential subscription right to the then existing shareholders of the Company.

IV. At the meeting held on July 22, 2003, the Board of Directors resolved to accept the contribution by the company SÜD KAPITALBETEILIGUNGS G.m.b.H., a company existing under the laws of Germany, of one hundred and eighty-nine thousand (189,000) shares in BORG INSTRUMENTS AG, a company existing under the laws of Germany (the «Contributed Shares») in accordance with a contribution agreement dated July 22, 2003 (the «Contribution Agreement») in exchange for shares to be newly issued by the Company and valued the Contributed Shares to the amount of twenty-one million seven hundred ninety-three thousand seven hundred fifty Euros (EUR 21,793,750.-).

The contribution agreement, after having been signed *ne varietur* by the appearing person, acting as here above stated, and the notary, will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

V. At the meeting of July 22, 2003, the Board of Directors resolved to proceed to the increase of the share capital for an amount of four hundred forty-four thousand four hundred eighty-one Euros and twenty-seven Cents (EUR 444,481.27) so as to bring it from its current amount of two million one hundred four thousand nine hundred twenty-five Euros and ninety-three Cents (EUR 2,104,925.93) to an amount of two million five hundred forty-nine thousand four hundred seven Euros and twenty Cents (EUR 2,549,407.20), by the issuance of three hundred forty-seven thousand seven hundred and forty (347,740) new shares, without par value, having the same rights and obligations as the existing shares (the «Consideration Shares»). A total share premium of twenty-one million three hundred forty-nine thousand

two hundred sixty-eight Euros and seventy-three Cents (EUR 21,349,268.73) is attached to the Consideration Shares. The Consideration Shares are issued as consideration for the contribution to the Company by the company SÜD KAPITALBETEILIGUNGS G.m.b.H., of the Contributed Shares.

VI. According to articles 26-1 and 32-1 (5) of the Luxembourg company law dated August 10th, 1915, as amended, a report has been drawn up by Mr Edward Kostka, réviseur d'entreprises, residing professionally in Luxembourg, on July 22, 2003, by which the Contributed Shares have been described and valued.

VII. The person appearing produced the report, the conclusions of which are as follows:

«Sur base des vérifications effectuées, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et au pair comptable des actions à émettre en contrepartie, augmentée de la prime d'émission.»

The report, after having been signed ne varietur by the appearing person, acting as here above stated, and the notary, will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

VIII. The Consideration Shares have been subscribed and fully paid up by the contribution of the Contributed Shares as it results from the Contribution Agreement.

IX. The person appearing produced an affidavit of July 22, 2003, signed by a manager of BORG INSTRUMENTS AG, which, after having been signed ne varietur by the appearing person, acting as here above stated, and the notary, will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

X. Following the achievement of this increase, the Board of Directors resolved to amend article 5 of the articles of incorporation, which shall henceforth be read as follows:

«The corporate capital is set at two million five hundred forty-nine thousand four hundred seven Euros and twenty Cents (EUR 2,549,407.20) divided into one million nine hundred ninety-four thousand four hundred ninety-five (1.994.495) shares without par value, fully paid.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Each share shall be registered until its complete payment. After entire payment a share may be registered or in bearer form, at the discretion of the shareholder.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.»

#### *Declaration*

The undersigned notary declares, by application of article 32-1 of the Commercial Company Law as amended, having checked the fulfilment of the conditions required in article 26 of the foresaid law.

Insofar as the Company acquires shares of a company incorporated in the European Union, where it holds more than 65% of the shares of this company, the contribution falls within the scope of application of article 4-2 of the law dated December 29, 1971, which provides for capital duty exemption.

#### *Costs, evaluations*

The amount of expenses, costs, remuneration and charges to be paid by the Company as a result of the present stated increase of capital, is estimated at EUR 6,500.- (six thousand and five hundred Euros).

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing person, acting as here above stated, the present deed is worded in English, followed by a French translation; at the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg-Bonnevoie, in the office, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, acting as here above stated, he signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le vingt-deux juillet à 9.30 heures.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

A comparu:

Monsieur Atanas Salabaschew, administrateur de sociétés, demeurant à Paris,

agissant en sa qualité de représentant dûment autorisé du conseil d'administration de la Société BORG LUXEMBOURG S.A., une société constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg (la «Société»), ayant son siège social au 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>, L-2210 Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, daté du 9 décembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C du 13 mars 1999, n° 166, dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises, et pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné, du 25 juin 2003, non encore publié au Mémorial C,

en vertu d'une procuration qui lui a été donnée par décision du Conseil d'Administration de la Société prise lors d'une réunion du 22 juillet 2003,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant, ès-qualité qu'il agit, et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte, afin d'être déposée ensemble avec lui auprès de l'administration de l'enregistrement.

Le comparant, ès-qualité qu'il agit, requiert du notaire qu'il acte les déclarations suivantes:



I. Le capital social de la Société s'élève actuellement à deux millions cent quatre mille neuf cent vingt-cinq Euros et quatre-vingt-treize Cents (EUR 2.104.925,93), représenté par un million six cent quarante-six mille sept cent cinquante-cinq (1.646.755) actions sans valeur nominale, entièrement libérées.

II. Conformément à l'article 5 des statuts de la Société, le capital autorisé est fixé à deux millions cinq cent cinquante-trois mille cinq cent soixante-treize Euros (EUR 2.553.573,-) et l'article 5 des statuts de la Société autorise le Conseil d'Administration à augmenter le capital social de la Société dans les limites du capital autorisé, sous réserve de confirmation d'une telle autorisation par une assemblée générale des actionnaires spécialement convoquée à cet effet et à tenir avant l'émission de nouvelles actions.

III. Par résolutions de l'assemblée générale des actionnaires du 20 juin 2003, les actionnaires ont décidé, inter alia, d'autoriser le Conseil d'Administration à augmenter le capital social de la Société dans les limites du capital autorisé, à déterminer les conditions de l'augmentation de capital, et d'autoriser le conseil à augmenter le capital social sans réserver un droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants de la Société.

IV. Lors de sa réunion du 22 juillet 2003, le Conseil d'Administration a décidé d'accepter l'apport par la société SÜD KAPITALBETEILIGUNGS G.m.b.H., une société constituée selon la loi allemande, de cent quatre-vingt-neuf mille (189.000) actions dans BORG INSTRUMENTS AG, une société constituée selon la loi allemande (les «Actions Apportées») conformément à la convention d'apport datée du 22 juillet 2003 (la «Convention d'Apport») en échange d'actions nouvelles à émettre par la Société et a évalué les Actions Apportées au montant de vingt et un millions sept cent quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante Euros (EUR 21.793.750,-).

Cette convention d'apport après avoir été signée ne varietur par le comparant, ès-qualité qu'il agit, et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte, afin d'être déposée ensemble avec lui auprès de l'administration de l'enregistrement.

V. Lors de sa réunion du 22 juillet 2003, le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre cent quarante-quatre mille quatre cent quatre-vingt-un Euros et vingt-sept Cents (EUR 444.481,27) de manière à le porter de son montant actuel de deux millions cent quatre mille neuf cent vingt-cinq Euros et quatre-vingt-treize Cents (EUR 2.104.925,93) au montant de deux millions cinq cent quarante-neuf mille quatre cent sept Euros et vingt Cents (EUR 2.549.407,20) par l'émission de trois cent quarante-sept mille sept cent quarante (347.740) nouvelles actions, sans valeur nominale, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes (les «Actions Emises»). Une prime d'émission totale de vingt et un millions trois cent quarante-neuf mille deux cent soixante-huit Euros et soixante-treize Cents (EUR 21.349.268,73) est attachée aux Actions Emises. Les Actions Emises sont émises en contrepartie de l'apport par la société SÜD KAPITALBETEILIGUNGS G.m.b.H., à la Société des Actions Apportées.

VI. Conformément aux articles 26-1 et 32-1 (5) de la Loi sur les Sociétés Commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée, un rapport a été établi par Monsieur Edward Kostka, réviseur d'entreprises, résidant professionnellement à Luxembourg, le 22 juillet 2003, dans lequel les Actions Apportées ont été décrites et évaluées.

VII. Le comparant a produit le rapport, dont les conclusions sont les suivantes:

«Sur base des vérifications effectuées, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et au pair comptable des actions à émettre en contrepartie, augmentée de la prime d'émission.»

Le rapport après avoir été signé ne varietur par le comparant, ès-qualité qu'il agit, et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte, afin d'être déposé ensemble avec lui auprès de l'administration de l'enregistrement.

VIII. Les Actions Emises ont été souscrites et entièrement libérées par l'apport des Actions Apportées tel que cela résulte de la Convention d'Apport.

IX. Le comparant a produit un affidavit du 22 juillet 2003, signé par un gérant de BORG INSTRUMENTS AG, qui après avoir été signé ne varietur par le comparant, ès-qualité qu'il agit, et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte, afin d'être déposé ensemble avec lui auprès de l'administration de l'enregistrement.

X. En conséquence d'une telle augmentation de capital, le Conseil d'Administration a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société, qui doit désormais être lu comme suit:

«Le capital social est fixé à deux millions cinq cent quarante-neuf mille quatre cent sept Euros et vingt Cents (EUR 2.549.407,20) représenté par un million neuf cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cent quatre-vingt-quinze (1.994.495) actions sans valeur nominale, entièrement libérées.

Les actions pourront être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

Chaque action devra être nominative jusqu'à son entière libération. Après entière libération, une action pourra être nominative ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La Société pourra, sous les conditions prévues par la loi, procéder au rachat de ses propres actions.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.»

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare, par application de l'article 32-1 de la Loi sur les Sociétés Commerciales, telle que modifiée, avoir vérifié que les conditions de l'article 26 de la loi précitée ont été remplies.

Dans la mesure où la Société acquiert des actions d'une société constituée dans l'Union Européenne, dans laquelle elle détient plus de 65% des actions, l'apport rentre dans le champ d'application de l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit une exemption du droit d'apport.

*Frais, évaluation*

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges incombant à la Société en raison de la présente augmentation de capital est évalué à EUR 6.500,- (six mille cinq cents euros).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais déclare que sur la demande de la personne comparante, ès-qualité qu'elle agit, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ès-qualité qu'il agit, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Salabaschew, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2003, vol. 18CS, fol. 84, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 29 juillet 2003.

T. Metzler.

(044468.3/222/189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

---

**BORG LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 67.754.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 29 juillet 2003.

Signature.

(044469.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2003.

---

**BUSINESS AND LEISURE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 63.631.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 4 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a été décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

*Pour BUSINESS AND LEISURE S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG04085. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043777.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**REEF INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 77.495.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05404, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Signature

*Mandataire*

(043791.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**DAFOFIN THREE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 77.980.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 25 juin 2003 que:  
- Monsieur Patrizio Ausilio, employé privé, demeurant à Luxembourg, a été élu Administrateur en remplacement de Monsieur David de Marco, pour un mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07237. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043778.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**DAFOFIN FOUR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 77.981.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 25 juin 2003 que:  
- Monsieur Patrizio Ausilio, employé privé, demeurant à Luxembourg, a été élu Administrateur en remplacement de Monsieur David de Marco, pour un mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07235. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043780.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**DAFOFIN FIVE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 77.982.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 25 juin 2003 que:  
- Monsieur Patrizio Ausilio, employé privé, demeurant à Luxembourg, a été élu Administrateur en remplacement de Monsieur David de Marco, pour un mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07233. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043788.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**ONE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 61.255.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07180, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Signature.

(043799.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**SEFINLUX S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 45.778.

Le contrat de domiciliation signé en date du 14 décembre 1994 entre la société anonyme SEFINLUX S.A., avec siège social au 9-11, rue Goethe à L-1637 Luxembourg, et la société anonyme SANPAOLO BANK S.A., avec siège social au 12, avenue de la Liberté à L-1930 Luxembourg, courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de 30 jours, a été résilié avec effet à partir du 11 juin 2003.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

SANPAOLO BANK S.A.

S. Vandi

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07188. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043793.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**SERAMANS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 66.756.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07184, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Signatures.

(043809.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**IMMOFOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 70.130.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07163, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

Signature.

(043819.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**DAFOFIN SIX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 77.983.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 25 juin 2003 que:

- Monsieur Patrizio Ausilio, employé privé, demeurant à Luxembourg, a été élu Administrateur en remplacement de Monsieur David De Marco, pour un mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07231. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043820.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**I & P, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 74.314.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07165, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

Signature.

(043822.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**EMPFANG INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 66.626.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07159, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

Signature.

(043823.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**EMPFANG INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 66.626.

*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 20 février 2003*

L'Assemblée constate à la lecture des comptes annuels 2001 de la Société que les pertes de la société dépassent 75% du capital social.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée décide de continuer les activités de la Société et de ne pas dissoudre celle-ci.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07157. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043824.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**TWO I.C. FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 65.860.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07154, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

Signature.

(043827.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**CLAMAX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 64.186.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07176, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

Signature.

(043831.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**SCHMITZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7535 Mersch, 19, rue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 57.686.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07369, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Experts comptables et fiscaux - Réviseurs d'entreprise

Signature

(043860.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**TECPRO TECHNOLOGY & PROCESS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 70.530.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07175, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

Signature.

(043833.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**IMMOFOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 70.130.

*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2002*

L'Assemblée constate à la lecture des comptes annuels de la Société que les pertes de la société excèdent 75% du capital social pour l'exercice 2001.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée décide de continuer les activités de la Société et de ne pas dissoudre celle-ci.

Pour extrait

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07161. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043834.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**PADME INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 82.936.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

Signature.

(043837.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**DIGICAP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 66.804.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07170, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

Signature.

(043842.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**LUXPRESCOM, Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 88.619.

Le siège de la société est dénoncé avec effet immédiat. Le contrat de domiciliation en date du 26 juillet 2002 est résilié à compter de ce jour.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07358. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043899.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**DIGICAP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 66.804.

*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 6 janvier 2003*

L'Assemblée constate à la lecture des comptes annuels 2001 de la société que les pertes de la société excèdent 75% du capital social.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée décide de continuer les activités de la Société et de ne pas dissoudre celle-ci.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07168. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043841.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**TECPRO TECHNOLOGY & PROCESS, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 70.530.

*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 mai 2003*

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateur de Madame Géraldine Schmit et de Messieurs Benoît Georis et Fabio Mazzoni jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2006.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07173. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043843.3/587/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**EDEN PARTNERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 83.502.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07167, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2003.

Signature.

(043846.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**EUROPEAN SHIPPING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 71.048.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 3 juillet 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé:

1. de nommer la société TOWERBEND LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de la société QUEEN'S HOLDING LLC démissionnaire.
2. de nommer Patricia Jupille aux fonctions d'administrateur en remplacement de Angela Cinarelli démissionnaire. La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 3 juillet 2003.

Pour EUROPEAN SHIPPING S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG04053. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043908.3/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**D.L. PARTNERSHIP FONTENAY ESTEREL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.  
R. C. Luxembourg B 86.408.

L'an deux mille trois, le quatre juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme D.L. PARTNERSHIP FONTENAY ESTEREL S.A., ayant son siège social à Senningerberg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 86.408, constituée suivant acte notarié en date du 22 février 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 896 du 12 juin 2002. Les statuts ont été modifiés suivant acte notarié en date du 28 novembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 26 du 10 janvier 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Thierry Schmit, employé privé, avec adresse professionnelle à Senningerberg.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Armelle Beato, employée privée, avec adresse professionnelle à Senningerberg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Geneviève Baué, employée privée, avec adresse professionnelle à Senningerberg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence de cent dix-neuf mille euros (119.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à cent cinquante mille euros (150.000,- EUR) par incorporation de créances, et souscription de onze mille neuf cents (11.900) actions nouvelles par les actionnaires existants,

2.- Modification afférente de l'article 5 des statuts,

3.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent dix-neuf mille euros (119.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à cent cinquante mille euros (150.000,- EUR) par la création et l'émission de onze mille neuf cents (11.900) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, ayant les mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'apport et la transformation en capital d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant de cent dix-neuf mille euros (119.000,- EUR) existant à charge de la Société au profit de la société ERDEC INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à L-1736 Senningerberg, Aerogolf Center, 1A, Heienhaff.

*Souscription et libération*

De l'accord de tous les actionnaires, les actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par la société ERDEC INVESTMENTS S.A., prénommée, ici représentée par Monsieur Thierry Schmit, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 28 mai 2003, ci-annexée.

Les actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par l'apport et la transformation en capital d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant de cent dix-neuf mille euros (119.000,- EUR) existant à charge de la société et au profit de la société ERDEC INVESTMENTS S.A., prénommée.

La créance prémentionnée est décrite et évaluée dans un rapport de réviseur d'entreprises établi par Monsieur Jean-Marie Boden, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, en date du 28 mai 2003, lequel restera annexé aux présentes:

Ce rapport conclut comme suit:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et au pair comptable des actions à émettre en contrepartie.»

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:



«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à cent cinquante mille euros (150.000,- EUR) représenté par quinze mille (15.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de ce document sont estimés à environ deux mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, au siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes. Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: T. Schmit, A. Beato, G. Baué, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 juin 2003, vol. 877, fol. 54, case 7. – Reçu 1.190 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 28 juillet 2003.

J.-J. Wagner.

(043998.3/239/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**D.L. PARTNERSHIP FONTENAY ESTEREL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.

R. C. Luxembourg B 86.408.

Statuts coordonnés à la date du 4 juin 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(043999.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**DUFERCO INDUSTRIAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 49.308.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07943, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043855.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**NINA FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 51.469.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07929, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(043858.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**F1 NAPIER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 83.318.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 10 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société TOWERBEND LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour F1 NAPIER S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04183. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043903.3/744/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**D.L. PARTNERSHIP INTERCONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.  
R. C. Luxembourg B 82.655.

L'an deux mille trois, le quatre juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme D.L. PARTNERSHIP INTER-CONSTRUCTION S.A., ayant son siège social à Senningerberg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 82.655, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 18 juin 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1223 du 24 décembre 2001.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Thierry Schmit, employé privé, avec adresse professionnelle à Senningerberg.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Armelle Beato, employée privée, avec adresse professionnelle à Senningerberg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Geneviève Baué, employée privée, avec adresse professionnelle à Senningerberg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1.- Augmentation du capital social à concurrence de cent quatre-vingt-neuf mille euros (189.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à deux cent vingt mille euros (220.000,- EUR) par incorporation de créances, et souscription de dix-huit mille neuf cents (18.900) actions nouvelles par les actionnaires existants,

2.- Modification afférente de l'article 5 des statuts,

3.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent quatre-vingt-neuf mille euros (189.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à deux cent vingt mille euros (220.000,- EUR) par la création et l'émission de dix-huit mille neuf cents (18.900) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, ayant les mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'apport et la transformation en capital d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant de cent quatre-vingt-neuf mille euros (189.000,- EUR) existant à charge de la société au profit de Monsieur Quinten Dreesmann, administrateur de sociétés, demeurant à Londres, 7, The Little Boltons.

*Souscription et libération*

De l'accord de tous les actionnaires, les actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par Monsieur Quinten Dreesmann, prénommé, ici représenté par Monsieur Thierry Schmit, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 28 mai 2003, ci-annexée.

Les actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par l'apport et la transformation en capital d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant de cent quatre-vingt-neuf mille euros (189.000,- EUR) existant à charge de la société et au profit de Monsieur Quinten Dreesmann, prénommé.

La créance prémentionnée est décrite et évaluée dans un rapport de réviseur d'entreprises établi par Monsieur Jean-Marie Boden, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, en date du 28 mai 2003, lequel restera annexé aux présentes:

Ce rapport conclut comme suit:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et au pair comptable des actions à émettre en contrepartie.»

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à deux cent vingt mille euros (220.000,- EUR) représenté par vingt-deux mille (22.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de ce document sont estimés à environ trois mille trois cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, au siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.  
Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: T. Schmit, A. Beato, G. Baué, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 juin 2003, vol. 877, fol. 54, case 8. – Reçu 1.890 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations  
Belvaux, le 28 juillet 2003. J.-J. Wagner.  
(044005.3/239/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**D.L. PARTNERSHIP INTERCONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.  
R. C. Luxembourg B 82.655.

Statuts coordonnés à la date du 4 juin 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(044009.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**FINE GOLD INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 67.318.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07831, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

Signature.

(043867.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**PITCAIRNS FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 33.106.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07836, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

(043868.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**ALKOR-LUXEMBOURG, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-2310 Luxembourg, 32, avenue Pasteur.  
H. R. Luxemburg B 65.381.

Die Gesellschafterversammlung hat am 19. Juni 2003 folgenden einstimmigen Beschluss gefasst:

1. Der Sitz der Gesellschaft wird verlegt nach 32, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Sammlung für Gesellschaften und Vereinigungen.

*Für die Gesellschaft*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07360. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043907.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**LUXOR 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 81.211.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07840, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

Signature.

(043869.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**EVENTUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 45.550.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 10 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour EVENTUS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04180. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043904.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**E.T.T. EUROPEAN TRADE AND TRANSPORT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 27.759.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 10 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour E.T.T. EUROPEAN TRADE AND TRANSPORT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04176. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043905.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**EUROPEAN OIL FIELDS SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 81.175.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 3 juillet 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé:

1. de nommer la société TOWERBEND LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de la société QUEEN'S HOLDING LLC démissionnaire.

2. de nommer Patricia Jupille aux fonctions d'administrateur en remplacement de Angela Cinarelli démissionnaire.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 3 juillet 2003.

Pour EUROPEAN OIL FIELDS SERVICES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG04051. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043910.3/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**EUROPEAN TECHNOLOGY SYSTEM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 41.938.

—  
Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 10 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour EUROPEAN TECHNOLOGY SYSTEM S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04172. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043906.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**EUROPEAN REAL ESTATE VENTURE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 83.280.

—  
Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 10 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour EUROPEAN REAL ESTATE VENTURE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04168. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043909.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**EUROPEAN AIRPORT SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 71.049.

—  
Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 10 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour EUROPEAN AIRPORT SERVICES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04165. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043912.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**MONTENE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 19.651.

—  
En date du 12 mai 2003, Monsieur Gérard Becquer, né le 29 avril 1956, demeurant 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a démissionné de son mandat d'Administrateur de la société MONTENE HOLDING S.A., avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07021. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043938.3/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**E.I.A. EUROPEAN INVESTMENT ASSOCIATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 32.191.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 3 juillet 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé:

1. de nommer la société TOWERBEND LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de la société QUEEN'S HOLDING LLC démissionnaire.

2. de nommer Patricia Jupille aux fonctions d'administrateur en remplacement de Angela Cinarelli démissionnaire. La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 3 juillet 2003.

Pour E.I.A. S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG04047. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043911.3/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

**COMURA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R. C. Luxembourg B 44.193.

L'an deux mille trois, le quatre juin.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand Duché de Luxembourg).

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société COMURA S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, (la 'Société');

La Société a été constituée sous la dénomination de COMURA S.A. suivant acte notarié du 2 juin 1993, publié au Mémorial C numéro 410 du 9 septembre 1993 et inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 44.193.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 27 juillet 2000, publié au Mémorial C, numéro 77 du 1<sup>er</sup> février 2001.

La séance est ouverte à 10.10 heures sous la présidence de Monsieur Charles Besnehard, administrateur-délégué de la Société, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Michèle Hansen, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Marc Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Réduction du capital social de la Société d'un montant de trois millions cent vingt-cinq mille deux cent cinquante-neuf Euros et soixante et un cents (EUR 3.125.259,61) afin de le porter de son montant actuel de quatre millions trois cent trente-huit mille Euros (EUR 4.338.000,-) à un montant d'un million deux cent douze mille sept cent quarante Euros et trente-neuf cents (EUR 1.212.740,39) divisé en cent soixante-treize mille cinq cent vingt (173.520) actions d'une valeur nominale de six Euros et quatre-vingt-dix-neuf cents (EUR 6,99) par amortissement de pertes à concurrence d'un montant de trois millions cent vingt-cinq mille deux cent cinquante-neuf Euros et soixante et un cents (EUR 3.125.259,61).

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de trois millions cent vingt-cinq mille deux cent cinquante-neuf Euros et soixante et un cents (EUR 3.125.259,61) afin de le porter de son montant actuel d'un million deux cent douze mille sept cent quarante Euros et trente-neuf cents (EUR 1.212.740,39) à un montant de quatre millions trois cent trente-huit mille Euros (EUR 4.338.000,-) divisé en cent soixante-treize mille cinq cent vingt (173.520) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune par apport en numéraire.

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de six cent soixante-deux mille Euros (EUR 662.000,-) afin de le porter de son montant actuel de quatre millions trois cent trente-huit mille Euros (EUR 4.338.000,-) à un montant de cinq millions d'Euros (EUR 5.000.000,-) par la création et l'émission de vingt-six mille quatre cent quatre-vingts (26.480) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) par action ayant les mêmes droits que les actions existantes.

4. Souscription de ces vingt-six mille quatre cent quatre-vingts (26.480) actions nouvelles par ACCOR NEDERLAND B.V., établie et ayant son siège social à Steupelstraat 16, 3065 JE Rotterdam, Pays-Bas et libération en numéraire de chaque action.

5. Modification de l'article 5 des statuts de la Société.

6. Délégation de pouvoirs.

II) Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés ne varient par les personnes présentes et le notaire instrumentaire, resteront également annexés au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social sont présents ou représentés à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur

son ordre du jour. Les actionnaires déclarent qu'ils se reconnaissent dûment convoqués et qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Après délibération, l'assemblée générale extraordinaire prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de trois millions cent vingt-cinq mille deux cent cinquante-neuf Euros et soixante et un cents (EUR 3.125.259,61) afin de le ramener de son montant actuel de quatre millions trois cent trente-huit mille Euros (EUR 4.338.000,-) à un montant d'un million deux cent douze mille sept cent quarante Euros et trente-neuf cents (EUR 1.212.740,39) divisé en cent soixante-treize mille cinq cent vingt (173.520) actions d'une valeur nominale de six Euros et quatre-vingt-dix-neuf cents (EUR 6,99) par amortissement de pertes à concurrence d'un montant de trois millions cent vingt-cinq mille deux cent cinquante-neuf euros et soixante et un cents (EUR 3.125.259,61).

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trois millions cent vingt-cinq mille deux cent cinquante-neuf Euros et soixante et un cents (EUR 3.125.259,61) afin de le porter de son montant présentement réduit d'un million deux cent douze mille sept cent quarante Euros et trente-neuf cents (EUR 1.212.740,39) à un montant de quatre millions trois cent trente-huit mille Euros (EUR 4.338.000,-) divisé en cent soixante-treize mille cinq cent vingt (173.520) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune par apport en numéraire, chaque actionnaire versant au prorata de sa détention d'actions.

*Paiement*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires prend acte que le montant de dix-huit Euros et un cent (EUR 18,01) a été payé pour chaque action émise par la Société.

Les actionnaires de la Société et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire des actionnaires reconnaissent que la somme de trois millions cent vingt mille deux cent cinquante-neuf Euros et soixante et un cents (EUR 3.125.259,61) se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de six cent soixante-deux mille Euros (EUR 662.000,-) afin de le porter de son montant actuel de quatre millions trois cent trente-huit mille Euros (EUR 4.338.000,-) à un montant de cinq millions d'Euros (EUR 5.000.000,-) par la création et l'émission de vingt-six mille quatre cent quatre-vingts (26.480) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) par action ayant les mêmes droits que les actions existantes.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, ayant constaté que l'autre actionnaire de la Société, Monsieur Jean-Paul Ribert, détenteur d'une (1) action de la Société, a renoncé à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre ACCOR NEDERLAND B.V., détentrice de cent soixante-treize mille cinq cent dix-neuf (173.519) actions de la Société, à la souscription de vingt-six mille quatre cent quatre-vingts (26.480) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

*Souscription - Paiement*

Ensuite, ACCOR NEDERLAND B.V., prénommée, représentée par Monsieur Charles Besnehard, prénommé, en vertu d'un pouvoir sous seing privé donné le 13 mai 2003,

déclare souscrire vingt-six mille quatre cent quatre-vingts (26.480) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq EUR (EUR 25,-) par action ayant les mêmes droits que les actions existantes et déclare libérer entièrement chaque nouvelle action par un apport en numéraire d'un montant de six cent soixante-deux mille Euros (EUR 662.000,-).

Le souscripteur prénommé et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire des actionnaires reconnaissent que chaque action nouvelle a été libérée entièrement et que la somme de six cent soixante-deux mille Euros (EUR 662.000,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Cinquième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social de la Société est fixé à cinq millions d'Euros (EUR 5.000.000,-) divisé en deux cent mille (200.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) par action.»

*Sixième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de donner tous pouvoirs à Monsieur Charles Besnehard, administrateur-délégué de la Société, demeurant à Luxembourg, afin de procéder aux inscriptions nécessaires au registre des actionnaires de la Société suite à l'augmentation de capital qui précède.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de ce document sont estimés à quarante mille huit cents euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.30 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. Besnehard, M. Hansen, M. Loesch, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 juin 2003, vol. 877, fol. 54, case 9. – Reçu 37.872,60 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 25 juillet 2003.

J.-J. Wagner.

(044011.3/239/118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**COMURA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R. C. Luxembourg B 44.193.

Statuts coordonnés à la date du 4 juin 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(044013.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**EPIFARM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 88.573.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 10 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour EPIFARM S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04161. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043914.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**SAFAG, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 28.526.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 14 juillet 2003*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg, Président;

- Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg;

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06973. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044056.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---



**D.L. PARTNERSHIP RIVESALTES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.

R. C. Luxembourg B 92.218.

L'an deux mille trois, le quatre juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme D.L. PARTNERSHIP RIVESALTES S.A., ayant son siège social à Senningerberg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 92.218, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 26 février 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 385 du 9 avril 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Thierry Schmit, employé privé, avec adresse professionnelle à Senningerberg.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Armelle Beato, employée privée, avec adresse professionnelle à Senningerberg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Geneviève Baué, employée privée, avec adresse professionnelle à Senningerberg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1.- Augmentation du capital social à concurrence de cent soixante-neuf mille euros (169.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à deux cent mille euros (200.000,- EUR) par incorporation de créances, et souscription de seize mille neuf cents (16.900) actions nouvelles par les actionnaires existants.

2.- Modification afférente de l'article 5 des statuts.

3.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent soixante-neuf mille euros (169.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à deux cent mille euros (200.000,- EUR) par la création et l'émission de seize mille neuf cents (16.900) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, ayant les mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'apport et la transformation en capital d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant de cent soixante-neuf mille euros (169.000,- EUR) existant à charge de la Société au profit de la société ERDEC INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à L-1736 Senningerberg, Aerogolf Center, 1A, Heienhaff.

*Souscription et libération*

De l'accord de tous les actionnaires, les actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par la société ERDEC INVESTMENTS S.A., prénommée, ici représentée par Monsieur Thierry Schmit, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 28 mai 2003, ci-annexée.

Les actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par l'apport et la transformation en capital d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant de cent soixante-neuf mille euros (169.000,- EUR) existant à charge de la société et au profit de la société ERDEC INVESTMENTS S.A., prénommée.

La créance prémentionnée est décrite et évaluée dans un rapport de réviseur d'entreprises établi par Monsieur Jean-Marie Boden, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, en date du 28 mai 2003, lequel restera annexé aux présentes:

Ce rapport conclut comme suit:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et au pair comptable des actions à émettre en contrepartie.»

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à deux cent mille euros (200.000,- EUR) représenté par vingt mille (20.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de ce document sont estimés à environ trois mille deux cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, au siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes. Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: T. Schmit, A. Beato, G. Baué, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 juin 2003, vol. 877, fol. 54, case 5. – Reçu 1.690 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 28 juillet 2003.

J.-J. Wagner.

(044016.3/239/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

**D.L. PARTNERSHIP RIVESALTES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.

R. C. Luxembourg B 92.218.

Statuts coordonnés à la date du 4 juin 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(044019.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

**EFF LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 37.767.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07367, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2003.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

*Experts comptables et fiscaux - Réviseurs d'entreprise*

Signature

(043926.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

**DRAGOMAR S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 46.275.

L'an deux mille trois, le douze mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société DRAGOMAR S.A.H., une société anonyme holding, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 180, rue des Aubépines, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 46.275, constituée suivant acte notarié en date du 31 décembre 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 122 du 1<sup>er</sup> avril 1994, (ci-après «la Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu suivant assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue sous seing privé, en date du 2 mars 1999, dont un extrait est publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 344 du 15 mai 2000.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Sandrine Citti, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Isabelle Maréchal-Gerlaxhe, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Simone Wallers, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1.- Réduction du capital social nominal à concurrence de 15.405.530,25 EUR (quinze millions quatre cent cinq mille cinq cent trente euros vingt-cinq cents) pour le ramener de son montant actuel de 15.493.706,97 EUR (quinze millions quatre cent quatre-vingt-treize mille sept cent six euros quatre-vingt-dix-sept cents) à 88.176,72 EUR (quatre-vingt-huit mille cent soixante-seize euros soixante-douze cents) et annulation de 298.293 (deux cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-treize) actions sans désignation de valeur nominale. Le produit de cette réduction de capital sera affecté au compte de profits et pertes en apurement des pertes accumulées au 31 décembre 2002.

2.- Autorisation au Conseil d'Administration de faire tout ce qui est nécessaire pour l'exécution de la résolution à prendre sub 1.

3.- Modification subséquente de l'article 3 des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend chaque fois à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide de réduire le capital social à concurrence de quinze millions quatre cent cinq mille cinq cent trente euros vingt-cinq cents (15.405.530,25 EUR) pour le ramener de son montant actuel de quinze millions quatre cent quatre-vingt-treize mille sept cent six euros quatre-vingt-dix-sept cents (15.493.706,97 EUR) à quatre-vingt-huit mille cent soixante-seize euros soixante-douze cents (88.176,72 EUR) par apurement des pertes figurant au bilan au 31 décembre 2002 et par annulation de deux cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-treize (298.293) actions sans désignation de valeur nominale, portant les numéros 1.708 à 300.000.

L'Assemblée confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour l'exécution des présentes et notamment pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, le premier alinéa de l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à quatre-vingt-huit mille cent soixante-seize euros soixante-douze cents (88.176,72 EUR), divisé en mille sept cent sept (1.707) actions sans désignation de valeur nominale, chacune entièrement libérées.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de la présente réduction de capital sont estimés sans nul préjudice à la somme de mille six cents euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, au siège social de la société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes. Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: S. Citti, I. Maréchal-Gerlaxhie, S. Wallers, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 mars 2003, vol. 875, fol. 54, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 28 juillet 2003.

J.-J. Wagner.

(044045.3/239/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

**DRAGOMAR S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 46.275.

Statuts coordonnés à la date du 12 mars 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(044048.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

**ELEFANT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 73.550.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 10 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour ELEFANT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04152. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043916.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**DRAGON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 71.127.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 10 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

Pour DRAGON S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04147. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043917.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**DIGA CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 81.383.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 4 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour DIGA CONSULTING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04140. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043919.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**CAMCA REASSURANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 26, place de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 41.766.

En date du 4 avril 2003, le Conseil d'Administration de la société a décidé de:

- nommer Monsieur Maurice Hadida, Directeur Général de la CAMCA, né le 18 mai 1951 à Tanger (Maroc), demeurant 12, boulevard Victor Hugo, F-10000 Troyes, en qualité d'Administrateur-Délégué. Ce mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02809. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043946.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**DIPYLON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 14.357.

—  
Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 2 juillet 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé:

1. de nommer la société TOWERBEND LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de la société QUEEN'S HOLDING LLC démissionnaire.
  2. de nommer Patricia Jupille aux fonctions d'administrateur en remplacement de Angela Cinarelli démissionnaire.
- La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 2 juillet 2003.

*Pour DIPYLON S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG04057. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043918.3/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**CROLUX SHIPPING CO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 74.097.

—  
Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 4 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

*Pour CROLUX SHIPPING CO S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04137. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043920.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**UNION OF ADVANCED TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.**

Gesellschaftssitz: L-2310 Luxembourg, 32, avenue Pasteur.  
H. R. Luxemburg B 62.949.

—  
Die Gesellschafterversammlung hat am 19. Juni 2003 folgenden einstimmigen Beschluss gefasst:

1. Der Sitz der Gesellschaft wird verlegt nach 32, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.
- Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Sammlung für Gesellschaften und Vereinigungen.

*Für die Gesellschaft*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07362. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043915.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**COPART INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 80.951.

—  
Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 4 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

*Pour COPART INVEST S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04122. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043929.3/744/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**CREATIVITY PROPERTY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 87.535.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 4 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société

**TOWERBEND LIMITED**

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

*Pour CREATIVITY PROPERTY S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04127. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043922.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**CORNELIO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 52.148.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 4 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

**TOWERBEND LIMITED**

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

*Pour CORNELIO S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04124. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043923.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**SUN MICROSYSTEMS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 210.916.400,-**

Siège social: L-8308 Capellen, 77-79, Parc d'Activités.  
R. C. Luxembourg B 76.953.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07864, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2003.

Signature.

(043947.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**CORED INTERNATIONAL SYSTEM HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 82.216.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 2 juillet 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé:

1. de nommer la société TOWERBEND LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de la société QUEEN'S HOLDING LLC démissionnaire.

2. de nommer Patricia Jupille aux fonctions d'administrateur en remplacement de Angela Cinarelli démissionnaire.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 2 juillet 2003.

*Pour CORED INTERNATIONAL SYSTEM HOLDING S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG04043. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(043924.3/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**CORED INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 74.978.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 2 juillet 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé:

1. de nommer la société TOWERBEND LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de la société QUEEN'S HOLDING LLC démissionnaire.

2. de nommer Patricia Jupille aux fonctions d'administrateur en remplacement de Angela Cinarelli démissionnaire. La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 2 juillet 2003.

Pour CORED INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG04041. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043925.3/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**CORED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 74.513.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 2 juillet 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé:

1. de nommer la société TOWERBEND LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de la société QUEEN'S HOLDING LLC démissionnaire.

2. de nommer Patricia Jupille aux fonctions d'administrateur en remplacement de Angela Cinarelli démissionnaire. La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 2 juillet 2003.

Pour CORED S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG04038. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043928.3/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**SACMA INTERNATIONAL GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 72.159.

L'Assemblée Générale Ordinaire reportée des actionnaires du 30 juin 2003 a décidé:

- de nommer Monsieur Bernardino Andreulli, administrateur de sociétés, né le 11 septembre 1963 à Milan (Italie), demeurant à Via Francesco Crispi 19, I-20051 Limbiati au poste d'administrateur, pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004, en remplacement de Monsieur Cesare Bertoni, né le 10 décembre 1946, demeurant à Via Francesco Crispi 19, I-20051 Limbiate, démissionnaire.

- de renouveler les mandats pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004, des administrateurs suivants:

\* Monsieur Valerio Mesutoglu, administrateur de sociétés, né le 25 mai 1966 à Milan (Italie), demeurant à Via Francesco Crispi 19, I-20051 Limbiate,

\* Monsieur Annibale Gelosa, administrateur de sociétés, né le 19 mai 1945 à Desio (Italie), demeurant à Via Francesco Crispi 19, I-20051 Limbiate,

\* Monsieur Francesco Arcucci, administrateur de sociétés, né le 29 janvier 1942 à Lugano (Italie), demeurant à Via Bossoli 3, CH-6900 Lugano,

\* Monsieur Gérard Becquer, réviseur d'entreprises, né le 29 avril 1956 à Briey (France), demeurant au 398, route d'Esch, L-1025 Luxembourg,

- de renouveler pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004, le mandat du commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 65.477.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG07025. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043943.3/581/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**COMPAGNIE FINANCIERE ST. EXUPERY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 74.133.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 2 juillet 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé:

1. de nommer la société TOWERBEND LIMITED aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de la société QUEEN'S HOLDING LLC démissionnaire.

2. de nommer Patricia Jupille aux fonctions d'administrateur en remplacement de Angela Cinarelli démissionnaire. La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 2 juillet 2003.

Pour COMPAGNIE FINANCIERE ST. EXUPERY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG04037. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043930.3/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**COLLEONI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 89.732.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 4 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour COLLEONI S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04154. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043931.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---

**CLIPPERTON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 77.683.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 4 juin 2003 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

TOWERBEND LIMITED

aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour CLIPPERTON S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04117. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043933.3/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2003.

---